

Dissertation loi écran

Par **kitou**, le **11/02/2014** à **18:38**

bonjour à tous, j'ai un sujet de dissertation à traiter pour la semaine prochaine qui est :
"l'avenir de la théorie de la loi écran" sachant que mon prof ne veut pas de plan "descriptif" je ne sais pas comment m'orienter pour ce devoir, quel genre de plan faire ou quelle problématique énoncer...
merci d'avance pour vos réponses.

Par **Muppet Show**, le **11/02/2014** à **19:34**

bonjour, vous avez certainement glané des informations sur Internet ou à la BU...
rassemblez les et présentez nous un plan et on vous dira comment procéder.

Par **gregor2**, le **11/02/2014** à **23:25**

Bonjour, personne ne veut de plan descriptif, je vous invite à consulter la méthodologie de notre site (voir le lien dans ma signature).

Le plan doit répondre à la problématique, rien qu'en le lisant on doit connaître votre réponse et le cheminement de votre démonstration.

Pour le reste qu'est ce qui vous pose problème exactement ?

(on attend généralement soit un début de travail soit une question suffisamment précise pour intervenir).

Que savez vous donc de cette fameuse doctrine Matter ;)

Par **kitou**, le **15/02/2014** à **16:48**

bonjour, alors déjà j'ai du mal à trouver une définition de cette fameuse loi écran, par rapport à ce que j'ai trouvé j'ai compris que c'était lors d'un jugement d'acte administratif,

le cas où un juge adm ne peut pas déclarer un acte inconstitutionnel si l'acte repose sur un loi (car il n'est pas en mesure de réfuter la constitutionnalité d'une loi). je me rend compte que c'est un peu lourd comme définition mais est-ce que c'est l'idée ? pourriez-vous m'aider a reformuler ?

Par **Elsie**, le **20/02/2015** à **14:04**

bonjour je souhaiterai mieux comprendre la théorie de la loi écran

Par **INS**, le **20/01/2018** à **11:41**

Comment rédiger un le sujet portant sur la loi écran

Par **Fax**, le **20/01/2018** à **14:02**

Bonjour,

Avec un stylo et du papier :)

Plus sérieusement, la remarque vous déjà été faite pour un sujet sur le pouvoir hiérarchique où vous avez posé le même type de question.

1- Vous n'aurez pas d'aide si vous n'expliquez pas les points qui demandent des éclaircissements. En d'autres termes, le forum n'est pas là pour vous pondre un devoir.

2- Les règles de politesse valent dans la vie réelle comme sur le net.